


Compte rendu AG		
AG 07 janvier 2017		


Assemblée générale 07/01/2017 -14h30 : Compte rendu de l'assemblée générale

SOMMAIRE

1	ACCUEIL DES ADHERENTS ET INVITES.....	2
2	INTERVENTION DU PRESIDENT.....	2
3	PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE 2015 (VOIR DOCUMENT EN ANNEXE).....	3
4	PRESENTATION DU BILAN FINANCIER FINAL ET VALIDATION DES COMPTES 2016(VOIR DOCUMENT EN ANNEXE)	3
5	BILAN FINANCIER PREVISIONNEL 2017 + SUBVENTIONS (VOIR DOCUMENT EN ANNEXE).....	3
6	INTERVENTION DE L'INSTRUCTEUR :	3
7	PROJETS D'ACTIVITES 2017	3
8	ELECTION DU BUREAU	4
9	PROJECTION PHOTOS ACTIVITES 2016.....	4

Une convocation individuelle a été adressée aux adhérents possédant une boîte à lettres électronique. La lettre de convocation a été affichée au local de la base U.L.M. pour informer les autres adhérents.

90 adhérents à jour de leur cotisation, sont concernés. 50 membres sont présents et 5 invités.

Compte rendu AG		
AG 07 janvier 2017		

1 Accueil des adhérents et invités

Chaque adhérent et invité est accueilli à l'entrée de la salle par le Trésorier Adjoint ,Frédéric Mary .
 Il est demandé à chaque pilotes/élèves de fournir l'attestation de licence et le renouvellement de l'adhésion .
 La cotisation 2017 s'élève à 40 €

2 Intervention du président

Le président remercie tous les membres du bureau pour tout le travail effectué pendant l'année 2016

Il remercie également tous les bénévoles qui se sont investis de différentes manières pendant l'année 2016, sorties, logistiques, aménagement du terrain,

Un grand merci également à tous nos soutiens, Mairie d'Orléans, Conseil Régional, Conseil Départemental, Crédit Agricole, Mairie de Mardié.

Il rappelle les formalités d'usage :


Formalités licences et assurances

Notre club est affilié à la FFPLUM, il est obligatoire de souscrire une licence en application des statuts de la fédération. L'assurance RC utilisateur est également obligatoire et peut être souscrite tout au long de l'année. Les vols ne doivent pas être effectués sans cette assurance. L'assurance « individuelle accidents » est, elle, facultative. Si l'assurance RC aérienne souscrite n'est pas celle proposée par la fédération, il faut fournir le justificatif en cours de validité.

Utilisation du terrain et vols

- Respect du panneau « stop » implanté à la demande de la Gendarmerie, on roule doucement sur le chemin
- Accès au terrain réservé aux véhicules avec matériels, les autres véhicules (amis et familles) utilisant le parking « visiteurs »
- Stationnement cohérent des véhicules sur le parking pilotes
- Chemin communal en bordure du terrain et du local conservé libre de tous véhicules, matériels, voiles, etc.
- Essais et chauffe des appareils au sol sur emplacement approprié sans risque pour les personnes et matériels alentours (éloigner les observateurs proches)
- En vol, pas d'évolution au-dessus de tout obstacle à moins de 150 mètres
- Local : pas de stockage d'objets de valeur, les portes et fenêtre ayant déjà été fracturées à plusieurs reprises
- Respect des deux axes de sortie
- Respect des niveaux de vol
- Vol à très basse altitude (radada) autorisé uniquement sur le terrain et la jachère, les autres terrains limitrophes sont survolables à basse altitude, uniquement dans les phases d'atterrissage et de décollage
- Attention notamment aux chasseurs pendant la période d'ouverture de la chasse
- Pensez à prévenir le président en cas de problème de voisinage et/ou autre.

Toutes ces consignes sont en général respectées par la grande majorité des utilisateurs. Il appartient toutefois à chacun de ne pas relâcher sa vigilance et de parfaire sa connaissance des lieux survolés (biotopes du milieu ligérien très sensibles).

Compte rendu AG		
AG 07 janvier 2017		

3 Présentation du bilan d'activité 2016 (voir document en annexe)

Bilan présenté par Jean-louis CAUQUIS- Approuvé à l'unanimité

4 Présentation du Bilan Financier Final et Validation des comptes 2016 (voir document en annexe)

Bilan présenté par Frédéric MARY- Approuvé à l'unanimité

5 Bilan Financier Prévisionnel 2017 + Subventions (voir document en annexe)

Budget présenté par Didier DUFAY - Approuvé à l'unanimité

6 Intervention de l'instructeur :


- Marie MATEOS nous présente un bilan positif cette année 2016 .
- Il y a toujours une arrivée constante de nouveaux élèves et toujours plus de brevetés.
- En 2016, 4 élèves de – de 25 ans ont ainsi pu bénéficier de la subvention du Club et de la FFPLUM Pour le passage du brevet (ce qui représente environ 1/3 du coût)

7 Projets d'activités 2017

Projets présentés par Jean-louis CAUQUIS

Le bureau et les membres de l'association ont proposé des activités pour l'année 2017.
Les inscriptions finales se feront en ligne.

L'UCOM participera également à l'organisation du prochain Mondial Air Paramoteur qui se déroulera à Blois Du 23 au 25 juin 2017.

Compte rendu AG		
AG 07 janvier 2017		

8 Election du bureau

Conformément aux statuts, le bureau est élu pour 2 ans

5 membres sont sortants :

- Marie MATEOS → ne se représente pas
- Frédéric MARY → ne se représente pas
- Frédéric Clément → ne se représente pas
- Jean-louis CAUQUIS → il se représente
- Laurent SELLIER → ne se représente pas

5 candidats se présentent :

- Laurent FORTIER-QUANTIN
- Mickael MERLE
- Nicolas BERLAND
- Roger BLANC
- Frédéric DELAGUETTE

Le bureau signale également que les réunions de bureau sont ouvertes à tous, à condition d'en informer au préalable l'un des membres. Afin de travailler efficacement, le bureau limite toutefois les réunions à 10 personnes

L'élection a lieu à main levée, les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité

Le nouveau Bureau est composé comme suit

- Président : Jean-Louis CAUQUIS
- Vice-Président : Mickael MERLE
- Trésorier : Didier DUFAY
- Trésorier adjoint : Roger BLANC
- Secrétaire : Laurent FORTIER QUANTIN
- Secrétaire-Adjoint : Nicolas BERLAND
- Responsable Technique : Frédéric DELAGUETTE

9 Projection photos activités 2016

En fin de séance des projections de photos et vidéo ont eu lieu concernant les activités 2015

Les débats étant terminés, la séance est levée à 16h30 et se termine par une dégustation de galettes ,cidres et petits fours.

Le Président

Le secrétaire de séance

Jean-Louis CAUQUIS

Didier DUFAY